

Communiqué de presse du 23 septembre 2022

Le Haut Conseil à l'Égalité apporte son soutien aux femmes Iraniennes

Le 16 septembre dernier, Mahsa Amini, une jeune femme Iranienne de 22 ans, est morte à la suite de son arrestation par l'unité de police chargée de faire respecter le code vestimentaire en Iran, parce que son voile n'était pas ajusté correctement. Depuis, le pays est traversé par de nombreuses manifestations revendiquant pour les femmes la liberté à disposer de son corps et de son apparence. **Les femmes, en première ligne de ces manifestations, s'exposent à tous les dangers en allant jusqu'à brûler publiquement leur voile.**

Les violences, la censure et la répression massive et intolérable, ayant entraîné la mort de manifestant-es qui luttent pour ce droit à disposer de son apparence, ne font que confirmer une volonté constante de contrôler la vie des femmes et de les museler. **Le Haut Conseil à l'Égalité appelle la France à se saisir de ce mouvement pour venir en aide aux femmes iraniennes et amplifier le plaidoyer pour le respect des droits des femmes dans le cadre de la diplomatie féministe.**

La mort de Mahsa Amini et l'indignation internationale qui s'ensuit, marquent une étape décisive dans le refus des femmes de se voir imposer des normes intolérables, sous quelque latitude que ce soit. **Le Haut Conseil à l'Égalité rappelle que seules les femmes peuvent décider de la manière dont elles veulent s'habiller et qu'aucune autorité n'a à leur imposer de diktat en matière de libertés de choix.**

Le Haut Conseil à l'Égalité appelle ainsi à défendre le droit des femmes iraniennes à disposer de leur corps.

Contact presse : Marylie Breuil, 06 49 56 85 43, marylie.breuil@pm.gouv.fr